

**PREPAREZ-VOUS AUX CHANGEMENTS DE FREQUENCES DE LA TNT (Télévision Numérique Terrestre)**  
**LE 6 NOVEMBRE 2018 SUR NOTRE COMMUNE**

**Pourquoi ces changements de fréquences de la TNT ?**

Ces opérations ont pour objectif de libérer des fréquences pour favoriser la connectivité des territoires en Très Haut Débit Mobile.

Le 5 avril 2016, la TNT est passée à la haute définition (HD) grâce à la généralisation du MPEG-4, norme de diffusion plus performante.

Cette évolution permet de donner plus de capacité aux services de très haut débit mobile pour répondre aux besoins croissants des échanges de données.

**Qui est concerné par ces réaménagements ?**

Ce sont tous les **télespectateurs recevant la télévision par antenne râteau** situés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes qui sont concernés par ces changements de fréquences de la TNT.

Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas concernés. Si toutefois ils perdaient des chaînes, ils devront contacter directement leur fournisseur d'accès afin de connaître la marche à suivre pour retrouver une bonne réception.

**A quelle date sont programmés les changements ?**

Pour notre département de la Haute-Loire, les opérations de réaménagement de fréquences auront lieu dans la nuit du 5 au 6 Novembre 2018.

**Comment s'y préparer ?**

**Avant le 6 Novembre**, si vous résidez en **habitat collectif** et que vous recevez la télévision par une antenne râteau collective, il est conseillé de se rapprocher du gestionnaire de l'immeuble pour s'assurer qu'il a bien anticipé la réalisation de travaux d'adaptation de l'équipement collectif afin de continuer à recevoir la télévision après cette date.

**Le jour J, en habitat collectif ou individuel**, effectuez une recherche des chaînes sur chacun des téléviseurs reliés à l'antenne râteau pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT, par le biais de la télécommande du téléviseur ou de l'adaptateur TNT. Ce processus prend quelques minutes.

**Quels supports d'information pour guider les téléspectateurs ?**

LE SITE INTERNET	LE CENTRE D'APPEL	CENTRE D'APPEL TELEPHONIQUE VIRTUEL : ASSISTANCE TNT
<a href="http://www.recevoirlatnt.fr">www.recevoirlatnt.fr</a>	0970 818 818	assistance.recevoirlatnt.fr
* Des fiches explicatives de la recherche des chaînes par marque de téléviseur  * Une vidéo « tutoriel » qui explique toutes les étapes de la recherche de chaînes	* Ouverture exceptionnelle du centre d'appel jusqu'à 22 h le jour des réaménagements  * des téléopérateurs qui accompagnent le téléspectateur dans la manipulation de recherche de chaînes	Cette plateforme vous guide dans les démarches à suivre en cas de difficultés de réception de la TNT.  Elle vous informe d'éventuels dysfonctionnements de la diffusion dans votre zone.

## Quelles sont les aides à destination des téléspectateurs et des gestionnaires d'immeubles ?

### Pour les téléspectateurs :

- \* 120 € TTC maximum pour adapter l'antenne râteau individuelle
- \* 250 € TTC maximum pour passer à un mode de réception alternatif à l'antenne râteau (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)

Ces aides ont pour objectif d'assurer la continuité de la réception des foyers. Elles sont disponibles pendant une **durée de 6 mois** à partir des changements de fréquences.

### Pour les gestionnaires d'immeubles :

- \* 500 € TTC maximum sur présentation des factures des travaux réalisés.

Cette aide est ouverte 4 mois avant la date des réaménagements et disponible pendant 6 mois.

Pour faire une demande d'aide, se connecter sur : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) – Rubrique « Aide à la réception »